

Le parcours de votre demande

Premier contact téléphonique pour se renseigner auprès de l'UDAF sur les conditions du micro-crédit



Entretien avec un conseiller MCPG pour compléter votre dossier



Votre dossier est présenté lors de la commission UDAF qui émet un premier avis favorable ou défavorable



La banque partenaire reste le décideur final pour octroyer le prêt



REFUS

Autre proposition, orientation vers un organisme



ACCORD

Signature du prêt et accompagnement social pendant toute la durée du prêt

Où s'adresser ?

UDAF Micro-crédit

35 ter rue de l'Héritan
CS 90810

71010 MACON Cedex

Tél : 03.85.32.88.00

Fax : 03.54.70.05.39

E-mail : mcpg@udaf71.fr

Site : www.udaf71.fr



**Permanences
téléphoniques**

Mardi matin : 9h00 - 12h00

Vendredi matin : 9h00 - 12h00



Crédits photos : Fotolia

Le Micro Crédit Personnel Garanti



Proposé par
l'Union Départementale
des Associations Familiales de Saône-et-Loire



En partenariat avec



L'humain sera toujours une valeur sûre

GRUPE



www.creditmutuel.fr



Pour quels projets ?

Le micro crédit peut servir à financer les projets suivants :

★ Aide à la mobilité

Achat ou réparations d'un véhicule, permis de conduire...

★ Logement

Paiement de caution, travaux d'amélioration du logement...

★ Equipement

Achat d'électroménager, mobilier...

★ Accès à la santé

Frais dentaires, de lunettes...

★ Insertion Professionnelle

Financement d'une formation professionnelle...



Un micro-crédit vous engage comme un autre crédit et doit être remboursé.

Un micro-crédit ne peut servir à rembourser des dettes ni à racheter un crédit en cours.

Puis-je en bénéficier ?

Le micro crédit est ouvert à toute personne :

- ✓ résidant sur le département de Saône-et-Loire
- ✓ rencontrant des difficultés d'accès au crédit standard
- ✓ en démarche d'insertion sociale et professionnelle
- ✓ disposant de faibles revenus

Si vous êtes interdit de chéquier ou fiché en Banque de France, votre étude de dossiers sera soumise à des demandes complémentaires.

Les caractéristiques

- ✓ Un micro-crédit est compris entre 300 € et 3.000 €
- ✓ Un taux d'intérêt limité (en fonction des banques partenaires)
- ✓ Des délais de remboursement compris entre 6 et 36 mois.
- ✓ Pas de frais de dossier

Documents à fournir lors de l'entretien

★ Justificatifs d'identité

- Carte d'identité, passeport, titre de séjour
- Livret de famille

★ Justificatifs de charges

- Quittance de loyer
- Factures de gaz, d'électricité, d'eau, de téléphone, d'internet
- Contrats/divers échéanciers : assurance véhicule, habitation, mutuelle, prêts en cours...

★ Justificatifs de ressources

- 3 derniers bulletins de salaires, notification Pôle emploi ou bulletin de pension, d'invalidité, de rente, de retraite, relevé de prestation CAF/ MSA
- 3 derniers relevés bancaires
- Dernier avis d'imposition

Pour les documents demandés, merci de vous munir de copies.

★ Le devis de votre projet